

Procès-verbal de la réunion du Bureau

Réunion tenue virtuellement

Vendredi 16 octobre - 16h00 - 19h00 (Royaume-Uni)

Présents :

Andrej Bibic (Président de la CBI, Slovénie)

Ryan Wulff (Président du Comité Finance & Administration, États-Unis)

Lucia Scheinkman (Argentine)

Miguel Iñiguez (Argentine)

Katja Piskur (Slovénie)

Branka Tavzes (Slovénie)

Horace Walters (Sainte-Lucie)

Gemma Harper (Royaume-Uni, co-présidente du groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle)

Rosie Carpenter (Royaume-Uni, Vice-présidente du Comité de conservation)

Lisa Phelps (États-Unis, co-présidente du groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle)

Alisha Falberg (États-Unis)

Madi Harris (États-Unis)

Tom Gleason (États-Unis)

Présidents des comités participant à l'invitation du président de la CBI

Robert Suydam (Président du Comité scientifique)

Alex Zerbini (Vice-président du Comité scientifique)

Lorenzo Rojas-Bracho (Président du Comité de la conservation)

Paula Perrett (Présidente, SCB)

Secrétariat

Rebecca Lent

Katie Penfold

Sarah Smith

Iain Staniland

Membres excusés : Amadou Teliel Diallo (Vice-président de la CBI, Guinée) Emmanuel Mantey Mensah (Ghana)

MOTS DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Le Président a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et les a remerciés de leur participation. Il a rappelé aux membres que la réunion est convoquée conformément à la Règle de procédure B.4. Le Président a également transmis les salutations du Vice-président qui regrette de ne pouvoir être présent mais qui a transmis quelques commentaires à communiquer au Bureau au titre des points de l'ordre du jour concernés. Enfin, le président a noté que le président et les vice-présidents des Comités scientifique et de conservation étaient invités à assister à cette réunion du Bureau. La présidente du Sous-comité budgétaire, Paula Perrett (Australie), a également été invitée à se joindre à la réunion du Bureau pour couvrir le premier point de l'ordre du jour traitant de la situation financière de la Commission

et de la préparation du prochain budget qui sera examiné par la Commission lors de la 68^{ème} réunion de la CBI.

DÉSIGNATION D'UN RAPPORTEUR

Il a été convenu que le Secrétariat ferait office de rapporteur.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté avec un changement, à savoir la demande du Vice-président d'examiner une lettre adressée par la COMHAFAT au Secrétariat ayant trait au paiement des contributions et à la suspension du vote pendant la période intersessions, qui a été ajoutée au point 1.2.2 de l'ordre du jour. Le Bureau a adopté l'ordre du jour avec ce changement.

PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le procès-verbal de la réunion du 25 mai a été adopté sans amendements et peut être consulté à l'adresse suivante : <https://archive.iwc.int/?r=16959&k=3271b273be>

1. SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMISSION ET PROCESSUS D'ADOPTION DU BUDGET LORS DE LA 68^{ÈME} RÉUNION DE LA CBI

1.1 Points du SCB

1.1.1 Proposition relative à la procédure d'établissement du budget pour le prochain exercice biennal

La présidente du Sous-comité budgétaire a présenté la proposition du SCB relative à un processus visant à établir un budget équilibré et durable pour la 68^{ème} réunion de la CBI, comme convenu lors de sa réunion d'octobre 2019. La proposition du BSC engagerait et soutiendrait les présidents des Comités concernés et le Secrétariat dans l'élaboration d'options budgétaires équilibrées pour 2022/23. L'objectif est de faire en sorte que la Commission n'établisse à l'avenir que des budgets durables et équilibrés, et qu'elle s'attaque au déficit croissant en procédant à des réductions stratégiques.

Prenant note des réactions au premier cycle de consultations du GT-EO et conscient de l'impact financier de la pandémie de COVID-19, le SCB ne proposera pas d'augmentation des contributions financières. Dans la mesure où la Commission n'a pas accepté d'augmentation inflationniste des contributions pour quasiment toutes les années depuis 2012, le déficit pourrait s'élever à 142 000 £ en 2022. Des augmentations de revenus ne semblant pas réalisables à l'heure actuelle, la seule façon d'équilibrer le budget est de réduire les dépenses.

Le SCB a demandé au Bureau d'approuver la formation de deux groupes de discussion informels qui établiront des priorités dans les dépenses de la Commission afin de proposer des économies. Le groupe principal identifierait les économies possibles des trois flux budgétaires (Secrétariat, réunions et fonds de recherche du Comité scientifique), tandis que le deuxième groupe s'occuperait des priorités scientifiques et alimenterait la réflexion du groupe principal. Ces groupes seraient composés de membres du SCB, des présidents des comités concernés et du Secrétariat.

Les groupes se réuniront entre décembre 2020 et mars 2021, de sorte que les propositions de réduction du budget seront présentées à la réunion du Bureau de mai 2021. Sur la base des orientations du Bureau, une proposition destinée à la Commission serait prête dans le délai de

60 jours en juillet 2021. Des actions de sensibilisation supplémentaires seront menées en août 2021 pour préparer la réunion de la Commission au cours de laquelle le budget sera examiné et adopté.

Les États-Unis ont fait valoir que si la Commission devait modifier son cycle de réunion à la suite du report de la réunion, cela affecterait l'alignement des années de quota ASW. Sachant que la décision de modifier ou non les années du cycle de la Commission aura un impact financier, les États-Unis ont demandé que cette question soit traitée par les groupes informels, en collaboration avec le président du comité ASW.

Après discussion de la proposition, le Bureau a accepté ce processus en notant qu'outre les présidents du CS et du CC, le président de la sous-commission ASW et d'autres personnes, le cas échéant, seraient invités à se joindre aux discussions.

1.1.2 Situation de la trésorerie de la Commission

Le Secrétariat a noté les difficultés persistantes auxquelles la Commission est confrontée en raison des retards et des arriérés de contributions. Si les contributions ne sont pas reçues dans les délais, les liquidités finiront par s'épuiser. Cela n'affecte pas seulement la capacité de la Commission à couvrir ses dépenses, y compris les salaires du personnel et les paiements contractuels, mais aussi sa capacité à voter, dans la mesure où la perte des droits de vote peut entraîner l'absence de quorum.

Courrier de la COMHAFAT

Le Président a invité les membres du Bureau à réagir à un courrier de la COMHAFAT dans laquelle celle-ci exprime ses préoccupations à propos de la suspension des droits de vote des pays en développement pendant la période intersessions prolongée en raison de la pandémie. Le Bureau a reconnu que la pandémie a mis à rude épreuve les budgets des gouvernements, en particulier dans les pays en développement. S'il n'est pas possible de modifier les règles de procédure sans procéder à un vote, le Bureau est convenu que tout doit être fait pour éviter de devoir voter pendant l'intersession, sauf en cas de décision devant être prise d'urgence. L'objectif des votes intersessions est de prendre des décisions dans des situations exceptionnelles qui peuvent survenir entre les réunions, et non de voter sur des résolutions ou des amendements du Règlement. La question générale des règles de procédure relatives au retard de paiement des contributions peut être abordée lors de la 68^{ème} réunion de la CBI. Le Bureau a noté la nécessité d'assurer un équilibre entre le soutien à la participation aux décisions de la Commission et la garantie que la Commission dispose de la trésorerie nécessaire pour fonctionner.

Il a été demandé au Secrétariat de préparer une réponse à la COMHAFAT reflétant ces discussions et de consulter les autres OIG au sujet des questions de contributions et de statut de vote et de faire rapport au Bureau. Le Bureau examinera la demande de la COMHAFAT et répondra aux informations complémentaires présentées lors de sa prochaine réunion. Des actions de sensibilisation seront également nécessaires pour rappeler aux gouvernements des États membres l'importance des contributions afin que la Commission puisse poursuivre sa mission.

1.2 Points Financiers Permanents

1.2.1 Prévisions pour 2020 et compte rendu du résultat du vote par correspondance sur le budget 2021

Le Secrétariat a noté que la Commission a établi des budgets déficitaires pour l'exercice 2019-2020. Pour 2020, le déficit accepté était de 68 000 £.

En raison des circonstances extrêmes causées par la COVID-19, des économies de dépenses ont été réalisées exceptionnellement en raison de la tenue virtuelle de la réunion du CS et du report de la réunion de la Commission. Ces fonds non utilisés seront reportés pour couvrir le coût des réunions physiques en 2021. Une fois ces reports pris en considération, il restera un modeste excédent de 30 000 livres sterling, provenant principalement d'économies exceptionnelles créées par le fait que la Maison rouge n'est pas occupée, le personnel du Secrétariat travaillant depuis son domicile conformément aux directives du Royaume-Uni concernant la COVID-19.

Compte tenu des activités très limitées de la Commission en 2020 en raison de la pandémie, notamment la réunion virtuelle du Comité scientifique et le report de la 68^{ème} réunion de la Commission et le personnel du Secrétariat travaillant à domicile pendant la plus grande partie de l'année conformément aux directives britanniques relatives à la COVID-19, les prévisions pour 2020 font état d'un modeste excédent de 30 000 £.

Malgré ces prévisions, la situation financière de la Commission reste critique.

Le Secrétariat a également noté qu'un vote par correspondance a eu lieu pour adopter un « budget-relais » d'un an pour 2021, avec les mêmes niveaux de contribution qu'en 2020. Le budget relais a été adopté par un vote de 46 oui, 0 non et 1 abstention.

1.2.2 Compte rendu sur les contributions et les droits de vote

Le Secrétariat a noté qu'à la date de la réunion du Bureau, 48 pays membres (sur 88) ont payé leurs contributions pour 2021, et que 23% des contributions étaient encore dues. Les droits de vote ont été suspendus pour 40 pays.

2. Bref compte rendu des coprésidents (États-Unis et Royaume-Uni) sur le GT-EO

La coprésidente britannique du GT-EO a fait le point sur l'état d'avancement des réformes de gouvernance. Une deuxième réunion du GT-EO s'est tenue (virtuellement) le 3 septembre, et a été l'occasion d'examiner et de discuter des commentaires reçus sur les projets de documents qui ont été distribués en février 2020.

Le calendrier a été convenu comme suit :

- tout commentaire supplémentaire devra être soumis avant le 30 septembre ;
- les documents révisés seront distribués en novembre (des traductions seront fournies) ;
- un travail de sensibilisation sera mené dans le cadre des discussions du Président avec les groupes régionaux (voir section 7.2) ;
- Le GT-EO doit se réunir à nouveau en mai 2021 (à peu près au moment de la réunion du Comité scientifique) ; les documents révisés seront préparés et traduits dans le délai de 60 jours (début juillet 2021).

Les membres du Bureau ont convenu de l'importance de la sensibilisation et ont proposé de soutenir ces efforts dans leurs groupes régionaux, comme indiqué dans la section 7.2.

3. Discussion sur des activités de sensibilisation combinées sur le GT-OE et le budget

Le Bureau a discuté du travail de sensibilisation combiné sur le GT-OE et le budget, et le Président a convenu que cela pourrait être inclus dans ses réunions de sensibilisation régionales prévues. Le Secrétariat travaillera avec le Président, les membres du Bureau, les co-présidentes du GT-OE et le président du SCB pour organiser ces réunions virtuelles dans les prochains mois.

4. Compte rendu sur la vente éventuelle de la Red House

Le Secrétariat a indiqué que la Red House continue d'être un fardeau financier pour la Commission, même si elle n'a pas été occupée depuis 7 mois. Le Secrétariat peut louer des locaux à un coût égal ou inférieur à celui de son maintien dans la Red House, ce qui traduit la possibilité d'un hébergement plus approprié dans un espace de bureau ouvert plus petit et plus moderne, reflétant une augmentation du télétravail.

Le Secrétariat procédera à une évaluation immobilière officielle de la Red House, qui servira de base à l'établissement d'un prix de vente minimum pour la propriété. Un vote par correspondance sera ensuite organisé, sous la direction du Bureau, étant entendu que la vente ne sera finalisée que si le prix minimum est obtenu. Le Secrétariat prendra des dispositions pour la location de locaux à condition que les coûts variables soient égaux ou inférieurs aux coûts actuels.

Le Bureau a approuvé ce plan et a noté que les recettes provenant de la vente éventuelle de la Red House doivent être considérées comme une réserve de trésorerie indispensable et **ne** résolvent **pas** la situation budgétaire de la Commission.

5. Approbation par la Commission du plan de travail du Comité de conservation pour 2020/21

Le président du CC a informé le Bureau des conclusions de la réunion virtuelle du Comité de conservation qui s'est tenue du 28 septembre au 2 octobre 2020 et qui a réuni plus de 150 participants de 30 pays. Il a noté les progrès réalisés dans plusieurs domaines, notamment la proposition d'un CMP pour les dauphins de l'Amazonie, la réduction des prises accidentelles, le guide pour l'observation des baleines et l'accord sur le programme de travail 2020/21 du CC pour continuer à faire évoluer ces priorités importantes qui ont déjà été approuvées par la Commission.

Il a exprimé son appréciation pour les 120 000 livres sterling de contributions volontaires qui ont été annoncées au cours de la réunion par une série de gouvernements contractants et d'ONG.

Le président du Comité F&A a remercié le président et la vice-présidente du CC pour leur travail, en soulignant l'efficacité de la réunion virtuelle.

Le Bureau a noté qu'aucun résultat de la réunion virtuelle ne sortait du cadre habituel ou ne nécessitait une approbation supplémentaire de la part de la Commission. Par conséquent, le Bureau a accueilli favorablement le rapport du président du CC et a noté que les résultats seront résumés et distribués par voie de communication circulaire.

Le Président de la Commission a remercié le CC pour son excellent travail.

6. Contribution du Bureau sur la réunion SC68C de mai 2021

- 6.1 Le président et le vice-président du CS et le Secrétariat ont demandé au Bureau des conseils sur les critères à respecter pour la tenue du SC68C en personne, virtuellement, ou à une date ultérieure au cours de l'année.

Le président du CS a présenté un document décrivant des options souples pour accueillir la réunion du Comité scientifique de 2021, compte tenu des risques permanents causés par l'épidémie de COVID-19. Afin d'évaluer les options, le président et le vice-président du CS ont consulté les chefs de délégation, les facilitateurs du CS et le Secrétariat, et ont présenté trois options possibles pour aller de l'avant :

- Organiser une réunion physique comme prévu en 2021
- Organiser une réunion hybride avec un mélange de participation physique et virtuelle
- Organiser la réunion entièrement en ligne, en notant la nécessité de prévoir une période plus longue et d'avoir plus de sessions par jour que lors de la réunion virtuelle de 2020.

Le président du CS a indiqué qu'un modèle hybride n'était pas souhaitable compte tenu de l'expérience acquise lors de la réunion de 2019. Bien qu'une réunion physique soit préférable car elle permet d'interagir en face à face pour parvenir à un consensus, cela ne pourra se faire que si des progrès suffisants ont été réalisés dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Par conséquent, le CS se préparera à l'éventualité d'une réunion virtuelle en 2021, une réunion physique ne devant avoir lieu que si cela s'avère possible.

- 6.2 Indications sur la date à laquelle la décision sera prise.

Le président du CS a proposé qu'une décision finale sur la tenue d'une réunion physique puisse être prise en janvier 2021. Le Secrétariat a confirmé qu'aucun acompte n'avait encore été versé pour la tenue de cette réunion.

Le Bureau a appuyé l'approche proposée par le président du CS.

- 6.3 Orientations concernant le budget à préparer lors de la réunion du SC68C ; devrait-on préparer un budget d'un an ou de deux ans ?

Compte tenu de la question de savoir si la Commission se réunira en 2021 et 2022, ou si elle se réunira en 2021 et modifiera ensuite l'exercice biennal pour que la prochaine réunion ait lieu en 2023, le président du CS a demandé au Bureau de lui indiquer si le CS devait préparer un budget d'un an ou de deux ans.

Le président de F&A a conseillé que le CS produise un budget biennal flexible qui pourrait être modifié si nécessaire en un budget annuel.

7. Questions diverses

7.1 Mises à jour nécessaires compte tenu de la période intersessions prolongée

- 7.1.1 Mise à jour de la liste des présidents, co-présidents/vice-présidents, membres du bureau, etc. des organes subsidiaires de la CBI pour inclure la troisième année de cette période intersessions prolongée, si nécessaire.

Le Bureau a approuvé les dates modifiées des mandats des présidents et vice-présidents des comités, sous-comités et autres postes comme indiqué dans le document [‘Structure de la Commission’](#). Le président travaillera avec le Secrétariat pour nommer un président pour le sous-comité WKM&WI.

- 7.1.2 Actualisation des frais d'observateurs pour 2021

Le Bureau a convenu que les honoraires des observateurs et des ONG pour 2021 resteraient les mêmes qu'en 2020.

7.2 Réunions avec les groupes régionaux

Le Président a confirmé au Bureau son intention d'organiser des réunions téléphoniques avec les groupes régionaux sur les activités de la CBI. Ces réunions d'information seront combinées avec celles des processus relatifs au GT-EO et au SBC. Il s'agirait notamment du COMHAFAT/ATLAFCO et du groupe de Buenos Aires.

Sainte-Lucie a confirmé qu'elle continuerait à prendre contact avec l'OECO (Organisation des États des Caraïbes orientales) pour organiser une réunion comprenant les pays membres des Caraïbes. Le Secrétariat aidera le Président à identifier des possibilités appropriées de dialoguer avec les pays insulaires du Pacifique.

7.3 Bref compte rendu du Secrétariat

Plan stratégique

La résolution 2018-01 Annexe B a chargé le Secrétariat de progresser sans délai dans l'amélioration de la gestion et de la reddition de comptes au sein du Secrétariat. Au cours des deux dernières années, le Secrétariat a mis en œuvre le mandat de l'annexe B, en travaillant en collaboration au sein du Secrétariat pour traiter les questions d'informatique, de gestion financière et de pratiques de reporting, ainsi que l'allocation des ressources humaines et financières pour assurer l'alignement sur les priorités de la Commission. Une grande partie de ce travail s'est appuyée sur un plan stratégique quadriennal préparé par le Secrétariat, sous la direction du Bureau. Le plan stratégique quadriennal du Secrétariat sera accompagné d'un plan de travail de deux ans. Des mises à jour régulières sur la mise en œuvre de l'annexe B, y compris le plan stratégique quadriennal du Secrétariat, ont été fournies au Bureau (octobre 2018, avril et octobre 2019, et mai 2020) ainsi qu'au GT-EO lors de l'atelier de Londres de 2019. Le plan stratégique quadriennal du Secrétariat a été approuvé par le Bureau lors de la réunion d'octobre 2019. Un plan stratégique résumé, tourné vers l'extérieur, élaboré avec la contribution du Secrétariat, a été discuté par le Bureau.

Wikipédia

Le Secrétariat a constaté que les entrées de Wikipédia sur la CBI s'avèrent obsolètes ou incorrectes. Par conséquent, il préparera des contributions pour Wikipédia afin de mettre à jour/corriger ses entrées sur la CBI. Toutes les contributions seront basées sur des documents déjà approuvés et seront conformes aux lignes directrices de la Commission sur le contenu des sites web.

Une Commission sans papier

Dans un souci de réduire les coûts et de remédier aux impacts environnementaux de l'impression de copies papier, le Secrétariat n'imprime plus aucun rapport de réunion. Bien que l'impression en elle-même soit relativement peu coûteuse, les coûts de transport et d'envoi sont élevés et il y a également des coûts de stockage associés aux copies en surplus. Le Secrétariat a été informé (par l'intermédiaire de collaborateurs de la CCAMLR) qu'une autre option est le service d'impression directe (auto-édition), qui permet de commander en ligne des copies papier (par exemple via Amazon, IngramSpark, LULU, etc.) et de les livrer directement au prix coûtant. Quiconque souhaite obtenir un exemplaire imprimé peut le commander lui-même pour un coût d'environ 20 à 30 £ au Royaume-Uni ou aux États-Unis pour un rapport en couleur de 600 pages.

La prochaine réunion du Bureau se tiendra vers la fin de l'année à une date à déterminer.

Aucune question supplémentaire n'a été soulevée, et le président a clos la réunion à 19h00 (heure britannique) en remerciant tous les participants pour leur présence